



Rénovation d'un ancien logement

Par le_pouldu, le 03/06/2016 à 12:02

Bonjour,

J'ai acheté un bien, ce bien était avant rénovation déclaré comme un logement et un garage au niveau des impôts. (2 déclarations H2)

Après rénovation, et sans avoir modifié l'aspect extérieur, le garage de 8m2 attenant au logement ne permettant pas d'y rentrer une voiture à été "supprimé" pour agrandir la partie habitable. Je souhaiterais déclarer la nouvelle surface habitable aux impôts sachant qu'on a également aménagé le grenier. J'ai donc fait une seule déclaration H2 avec les nouveaux éléments. Les impôts m'ont renvoyé ma déclaration et joignant la photocopie des 2 anciennes déclarations (Logement + garage) en me précisant qu'il ne voyait plus le garage...

Avais-je le droit de faire ce que j'ai fait et si non, qu'est-ce que je risque ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement